

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

#### **Permis d'urbanisme**

Le demandeur est Monsieur et Madame VERMEYLEN-SCHEIRS domiciliés à Bollostraat, 4 – 2220 HEIST OP DEN BERG.

Le terrain concerné est situé à Petite-Mormont – 6666 HOUFFALIZE, et cadastré HOUFFALIZE Div. VII, Sect. D, n° 518d.

Le projet consiste en la construction d'une seconde résidence et présente les caractéristiques suivantes :

\* Ecart aux prescriptions du lotissement « MARTENS et DE PRE » :

- Réalisation de plusieurs baies d'allure horizontale.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE (Service urbanisme). Le samedi de 9h00 à 11h00.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service urbanisme téléphone : 061/28.00.56 dont le bureau se trouve à rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZÉ.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21.09.2020 au 06.10.2020 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Affichage le 15.09.2020